

# OSTEOPATHIE



## POUR RÉÉQUILIBRER LES TOUT-PETITS



Par des gestes très doux, l'ostéo redonne toute sa mobilité à Apolline. Elle se détend complètement au fur et à mesure de la séance, et émet de tout petits bruits...

Coliques, régurgitations, torticolis congénital... L'ostéopathie a de nombreux atouts pour soulager les enfants tout au long de leur croissance. **Mais savez-vous qu'elle peut être utile dès la naissance?** Reportage à la maternité d'Antony (92).

**M**ercredi, 9 heures, Jean-Marie Briand, ostéopathe rattaché à la maternité de l'hôpital privé d'Antony, commence sa tournée des nouveau-nés. Apolline, qui n'a que trois jours, est confortablement installée sur le lit, tout à côté de sa maman. La petite fille a téte et elle est prête pour sa première séance d'ostéopathie. Commencer dès la naissance, une drôle d'idée ? Pas si sûr. Les nouveau-nés ont quasiment tous des petits "blocages", ou plus exactement des points d'immobilité au niveau des muscles, ligaments, tissus, articulations... qui sont principalement dus à leur positionnement in utero. Et pour cause, au fur et à mesure de l'avancée de la grossesse, le fœtus a de moins en moins de place. Il doit plier ses jambes et ses bras, enrouler son dos, ce qui l'oblige souvent à adopter des

>



► positions inattendues : les jambes complètement remontées vers la tête par exemple. À la naissance, le bébé doit alors s'adapter à son nouvel environnement et adopter une nouvelle posture. Si les points de pression ne sont pas trop importants, il arrive tout seul à retrouver progressivement toute sa mobilité. Mais si le nouveau-né est fatigué ou s'il a eu des pressions au niveau des cervicales ou du crâne pendant l'accouchement, l'intervention d'un ostéopathe est utile pour l'aider à lever ces points d'immobilité. Car s'il ne parvient pas à abandonner sa posture d'avant la naissance, le bébé ne sera pas à l'aise quand on le couche sur le dos, par exemple. Avec, à la clé, des problèmes de sommeil. De plus, si les tensions sont trop importantes, comme en cas de torticolis congénital, le tout-petit ne peut en aucun cas enlever les blocages seul. L'intervention de spécialistes (médecin, ostéopathe, kinésithérapeute...) habitués à prendre en charge les bébés s'avère indispensable. Mais avant de passer à l'action, Jean-Marie Briand pose des questions à la maman sur

sa grossesse et sur son accouchement. Il prend aussi le temps d'observer le nouveau-né. Apolline a les orteils un peu "enchevêtrés" les uns sur les autres, c'est pour cette raison que sa maman a demandé à bénéficier d'une séance d'ostéopathie. Rien de préoccupant. Mais c'est un signe que le bassin, les jambes et les genoux doivent se repositionner correctement. Le spécialiste place une main sous les fesses d'Apolline et l'autre sur son ventre. Puis, il la tourne sur le ventre. Par des mouvements très doux, il l'aide à bien repositionner le bas du corps. Par moments, Apolline émet de petits bruits, signes que l'ostéopathe fait travailler un point de tension. Puis, elle se détend. Là encore, un signal pour dire que le point de tension est levé. « C'est comme un dialogue entre le bébé et l'ostéopathe, confirme Jean-Marie Briand. De toute façon, avec les tout-petits (et les patients de manière générale), il devrait y avoir une règle incontournable : faire uniquement les manipulations qu'ils acceptent. Il n'y a pas d'intérêt à cet âge,

## L'OSTÉO PERMET DE LIBÉRER LE NOUVEAU-NÉ DE SES TENSIONS.



Pour aider Gustave à bien téter, l'ostéopathe travaille au niveau du cou, du crâne et de la bouche. Puis sur l'ensemble du corps. Libéré des tensions, le nouveau-né va ainsi mieux se positionner au sein.

à faire craquer les articulations, ni à pratiquer des pressions trop fortes. » Les gestes utilisés sont très doux. D'ailleurs, selon un décret de 2007, si le praticien veut pratiquer des mouvements qui font craquer les articulations de la face, du cou ou de la colonne vertébrale chez un enfant de moins de 6 mois, il doit avoir un certificat médical de non-contre-indication. « Et un bébé (ou un enfant) ne doit pas pleurer au cours d'une séance », prévient le spécialiste. Les pleurs ne sont pas la preuve qu'il relâche les tensions, mais plutôt qu'il se sent inconfortable. Peut-être a-t-il faim ou est-il gêné par ces manipulations, ou est-il fatigué...

Dans tous les cas, mieux vaut reporter la séance à un moment où il sera plus paisible et disponible. Sachez d'ailleurs que le plus souvent, les tout-petits s'endorment en cours de séance. Comme Apolline, qui s'est détentue. C'est maintenant au tour de Gustave, né il y a deux jours. La puéricultrice a conseillé à sa maman de le faire voir par l'ostéopathe car il a du mal à téter. Gustave n'arrive pas à bien positionner sa tête pour prendre le bout du sein car il manque de souplesse au niveau du cou. D'ailleurs, sa maman ne peut l'allaiter que dans une seule position. « Le fait de ne pouvoir installer le bébé que dans une seule position pour lui donner le sein est un indicateur qu'il a des points de tension », explique le spécialiste.

Jean-Marie Briand commence donc par travailler au niveau du cou, de la bouche et du crâne. Au bout de quelques minutes, Gustave commence à relâcher tout le haut du corps. Mais il se met à pleurer, c'est l'heure de la tétée et le moment d'arrêter la séance. « Le bébé donne le rythme et l'ostéopathe s'adapte au confort du tout-petit », précise-t-il. A la maternité, une seule séance est suffisante pour lever les tensions liées au positionnement in utero. Faut-il généraliser ces rendez-vous à tous les nouveau-nés ? C'est un objectif peu réalisable aujourd'hui, car il y a encore trop peu de praticiens formés à la prise en charge des tout-petits. « Et ça n'est pas forcément souhaitable, ajoute l'ostéopathe. Il vaudrait mieux le réservier aux bébés qui ont un réel inconfort : difficultés de succion, pleurs excessifs... ou encore

ceux nés par césarienne, car ils n'ont pas eu le passage dans le bassin maternel qui permet un "massage" du crâne. » Pour les autres, l'idéal serait de prévoir un rendez-vous quatre à six semaines après la naissance. Le temps nécessaire pour que le nouveau-né se remette de l'accouchement. Et c'est aussi le bon timing pour dépister d'éventuels dysfonctionnements. Par exemple, un torticolis congénital qui, en entravant la mobilité de la tête du bébé, peut favoriser une plagiocephalie (aplatissement d'un côté du crâne). De plus, l'ostéopathie permet de soulager des symptômes précis tels que coliques, régurgitations, problèmes ORL à répétition, troubles du sommeil, retards de motricité... Et elle permet aussi de dépister d'éventuels blocages sans conséquences immédiates, mais qui plus tard peuvent

provoquer des désagréments. Elle a donc aussi un rôle préventif. Pour cette raison, il est conseillé de faire deux autres examens ostéopathiques de contrôle. Le premier vers 6-7 mois, un âge clé pour un check-up car le tout-petit a fait beaucoup de progrès psychomoteurs depuis sa naissance. Mais parfois, il y a des petits couacs : s'il n'arrive pas à

se retourner sur le ventre, cela peut être dû à un déséquilibre vertébral, rapide à corriger en une séance. Ensuite, un second rendez-vous vers 3 ans pour vérifier que sa croissance est harmonieuse. Entre-temps, pas besoin de fixer des visites. Mais l'ostéopathe adapte les conseils donnés aux parents pour qu'ils surveillent les progrès de leur enfant. Par exemple, s'il s'équilibre bien quand il commence à marcher, s'il ne se cogne pas toujours d'un même côté... En général, si une seule séance suffit pour traiter un symptôme léger, plusieurs sont nécessaires dans les situations plus compliquées. « Dans tous les cas, l'ostéopathe ne doit pas établir de devis mentionnant à l'avance un nombre de visites, prévient Jean-Marie Briand. Car l'organisme de chaque enfant réagit différemment au traitement. » \*

CHRISTINE AVELLAN.  
PHOTOS ÉLEONORE HENRY DE FRAHAN/PARENTS